

INSERTION SOLIDARITE INNOVATIONS SOCIALES
Association I.S.I.S

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

I.S.I.S.
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

52 boulevard Déthez
13800 ISTRES

INSERTION SOLIDARITE INNOVATIONS SOCIALES
ASSOCIATION I.S.I.S
52 boulevard Déthez
13800 ISTRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

✓ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

✓ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes de l'annexe « Règles et méthodes comptables - Principes et conventions générales – Changements de méthode » qui exposent le changement de méthodes comptables relatif à l'application du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 et à l'application du règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

✓ Règles et méthodes comptables

Le préambule de l'Annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux méthodes de présentation et d'évaluation des comptes,

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié de la mise en œuvre des méthodes comptables précisées ci-avant et des informations fournies dans les notes de l'Annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille le 27 mai 2026

Florence DJINGUEUZIAN
Commissaire aux Comptes


ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	9 194	9 194				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	20 150		20 150	20 150		
	Constructions	188 056	13 723	174 333	181 204	6 871	3.79
	Installations techniques, matériel et outillage	241 094	163 636	77 457	35 642	41 816	117.32
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (1)						
	Participations	7 200	2 905	4 295	7 200	2 905	40.35
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	25 270		25 270	25 022	248	0.99
	Prêts	134 058		134 058	117 972	16 086	13.64
	Autres immobilisations financières	1 500		1 500	8 516	7 016	82.39
	Total II	626 522	189 458	437 064	395 706	41 358	10.45
	Stocks et en cours						
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	432 983	2 490	430 493	497 216	66 723	13.42
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	39 834		39 834	42 488	2 654	6.25
	Charges constatées d'avance (2)	16 121		16 121	9 841	6 280	63.81
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	1 274 387		1 274 387	1 172 834	101 554	8.66
Comptes de Régularisation	Total III	1 763 325	2 490	1 760 835	1 722 379	38 457	2.23
	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 389 847	191 948	2 197 899	2 118 085	79 815	3.77

(1) Dont à moins d'un an 6 395
(2) Dont à moins d'un an 481 938

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	266 916		266 916			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité	1 338 394		1 255 112		83 282	6.64
	Autres	32 122		32 122			
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	49 800		83 282		33 482	40.20
	Situation nette (sous total)	1 687 233		1 637 432		49 800	3.04
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	3 894				3 894	
	Provisions réglementées						
	Total I	1 691 127		1 637 432		53 695	3.28
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	29 763		34 450		4 687	13.61
	Total III	29 763		34 450		4 687	13.61
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	59 328		57 743		1 585	2.74
	Total IV	59 328		57 743		1 585	2.74
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	109		85		24	27.92
	Emprunts et dettes financières diverses (2)						
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	22 178		20 487		1 691	8.25
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	390 558		366 823		23 735	6.47
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 503		1 064		439	41.26
	Produits constatés d'avance	3 333				3 333	
	Total V	417 681		388 459		29 222	7.52
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 197 899		2 118 085		79 815	3.77

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

417 681

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	3 884		4 104		220	5.36
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	2 917 221		3 052 523		135 303	4.43
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	192 082		190 931		1 151	0.60
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	11 183		18 068		6 885	38.11
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	77 700		57 500		20 200	35.13
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	38 917		53 108		14 191	26.72
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	34 450		17 965		16 485	91.76
Autres produits	5 625		1 280		4 345	339.48
Total I	3 281 062		3 395 480		114 418	3.37
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	276 489		246 595		29 894	12.12
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	167 300		180 622		13 322	7.38
Salaires et traitements	2 240 318		2 296 720		56 402	2.46
Cotisations sociales	482 533		525 674		43 141	8.21
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 754		19 457		703	3.61
Dotations aux provisions	3 905		41 896		37 990	90.68
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés	29 763		34 450		4 687	13.61
Autres charges	30 482		3 972		26 510	667.36
Total II	3 249 545		3 349 386		99 841	2.98
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	31 517		46 093		14 577	31.62

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs2483 923

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs9702 621

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%	
Produits financiers							
De participation							
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé							
Autres intérêts et produits assimilés	25	756	39	003	13	247	33.96
Reprises sur dépréciations et provisions							
Différences positives de change							
Produits des immobilisations financières cédées							
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie							
Total III	25	756	39	003	13	247	33.96
Charges financières							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2	905			2	905	
Intérêts et charges assimilées		167				167	
Différences négatives de change							
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées							
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie							
Total IV	3	072			3	072	
2. Résultat financier (III-IV)	22	684	39	003	16	319	41.84
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	54	201	85	096	30	895	36.31
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			3	923	3	923	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			2	656	2	656	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			1	266	1	266	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)							
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4	401	3	080	1	320	42.86
Total des produits (I+III+V)	3	306 818	3	438 405	131	587	3.83
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3	257 017	3	355 123	98	106	2.92
5. EXCEDENT OU DEFICIT	49	800	83	282	33	482	40.20

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Objet :

L'association ISIS est une association intermédiaire qui a pour but d'accueillir , d'accompagner et de proposer à des personnes sans emploi, une étape de parcours d'insertion professionnelle par des situations de travail réalisées grâce à son activité économique et d'économie sociale et solidaire.

Moyens d'action :

- conseiller les personnes sans emploi, accueillies et embauchées par ses soins, pour faciliter leur recherche et leur contact avec d'éventuels employeurs,
- intervenir auprès du service public de l'emploi, au bénéfice de ses salariés en parcours d'insertion,
- en recherchant et en expérimentant des initiatives susceptibles de créer des emplois et de développer des entreprises nouvelles, grâce aux prêts de main d'œuvre de l'association,
- œuvrer par toute forme d'action visant l'insertion sociale des demandeurs d'emploi, y compris par les moyens de formation.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 197 899.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 281 061.66 Euros et dégageant un excédent de 49 800.39 Euros.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

activité 2025 avec une moyenne de 9 714h de salariés mis à disposition par mois soit un total annuel réalisé de 116 566 h contre 126 046 h en 2024.

Fort absentéisme- au 1er semestre suite à des maladies/ AT de salariés permanents
-a perturbé les organisations internes et a nécessité le recours à des embauches sous contrat cdd

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03, et ANC 2018-06.

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent suite à l'application de l'ANC 2022-06 et de l'ANC 2023-03 au 1er janvier 2025 :

- suppression des comptes de transfert de charges en classe 7 et reclassement comme suit :

	ancien compte	nouveau compte
remboursement prevoyance 64900000		79130000
remboursement de formation	79135000	64920000
remboursement d'assurance	79166000	75870000
aide à l'embauche apprentie	79111050	74110000

-reclassement des refacturations de visites médicales pour le groupe ADDAP en chiffres d'affaire : compte 70881000 au lieu du 79138000

-reclassement des comptes de charges et produits exceptionnels en compte de gestion courante conformément au nouveau plan comptable

	ancien compte	nouveau compte
charges exceptionnelles de gestion	67180000	6550000
charges exceptionnelles sur exercice		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

antérieur	67200000	en charge en fonction de
la		de la nature du cout
produits exceptionnel de gestion	77180000	75810000
produits exceptionnels sur exercice	77200000	produit en fonction de la
		de la nature du
cout		

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	9 194	
Terrains	20 150		
Installations générales agencements aménagements des constructions	188 056		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 420		
Installations générales agencements aménagements divers	30 744		
Matériel de transport	75 627		45 130
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82 623		8 568
TOTAL	399 619		53 698
Autres participations	7 200		
Autres titres immobilisés	25 022		248
Prêts, autres immobilisations financières	126 488		21 335
TOTAL	158 710		21 583
TOTAL GENERAL	567 524		75 281

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 194	9 194
Terrains			20 150	20 150
Installations générales agencements aménagements constr.			188 056	188 056
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 420	2 420
Installations générales agencements aménagements divers		270	30 474	30 474
Matériel de transport			120 757	120 757
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 748	87 442	87 442
TOTAL		4 018	449 300	449 300
Autres participations			7 200	7 200
Autres titres immobilisés			25 270	25 270
Prêts, autres immobilisations financières		12 265	135 558	135 558
TOTAL		12 265	168 028	168 028
TOTAL GENERAL		16 283	626 522	626 522

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		9 194			9 194
Installations générales agencements aménagements constr.		6 852	6 871		13 723
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 141	422		1 563
Installations générales agencements aménagements divers		13 302	2 183	269	15 216
Matériel de transport		75 102	2 725		77 828
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		66 226	6 552	3 749	69 030
TOTAL		162 624	18 753	4 018	177 359
TOTAL GENERAL		171 818	18 753	4 018	186 553
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	6 871				
Instal.techniques matériel outillage indus.	422				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 183				
Matériel de transport	2 725				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 552				
TOTAL	18 753				
TOTAL GENERAL	18 753				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	266 916				266 916
Réserves	1 287 234	83 282		0-	1 370 516
Excédent ou déficit de l'exercice	83 282	83 282-			49 800
Situation nette	1 637 432		49 800		1 687 233
Subventions d'investissement			4 792	898	3 894
TOTAL I	1 637 432		54 592	898	1 691 127

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 43 I-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	13 700	6 001	13 700			6 001	6 001
VILLE PORT ST LOUIS	5 100		5 100				
METROPOLE AUX METROPOLE	3 000	857	3 000			857	857
ETAT ANCT	5 600	5 144	5 600			5 144	5 144
Contributions financières d'autres organismes	20 750	23 762	20 750			23 762	23 762
13 HABITAT	7 000	11 762	7 000			11 762	11 762
ERILIA	4 750	10 000	4 750			10 000	10 000
CDC HABITAT	4 000		4 000				
LOGIREM/ERILIA	2 000		2 000				
UNICIL	3 000		3 000				
ESH FAIMLLE PROVENCE		2 000				2 000	2 000
TOTAL	34 450	29 763	34 450			29 763	29 763

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	57 743	1 585			59 328
TOTAL	57 743	1 585			59 328

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		2 905			2 905
Sur comptes clients	26 663	2 321	26 493		2 490
Autres provisions pour dépréciation	12 424		12 424		
TOTAL	39 087	5 226	38 917		5 395
TOTAL GENERAL	96 830	6 811	38 917		64 723

Dont dotations et reprises d'exploitation financières		3 906 2 905	38 917		
---	--	----------------	--------	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	134 058	6 395	127 663
Autres immobilisations financières	1 500	1 500	
Clients douteux ou litigieux	2 590	2 590	
Autres créances clients	430 393	430 393	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	565	565	
Divers état et autres collectivités publiques	21 600	21 600	
Groupe et associés	7 000		7 000
Débiteurs divers	10 669	10 669	
Charges constatées d'avance	16 121	16 121	
TOTAL	624 496	489 833	134 663

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	20 185
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	4 099

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	109	109		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 178	22 178		
Personnel et comptes rattachés	187 999	187 999		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	170 424	170 424		
Impôts sur les bénéfices	4 401	4 401		
Autres impôts taxes et assimilés	27 734	27 734		
Autres dettes	1 503	1 503		
Produits constatés d'avance	3 333	3 333		
TOTAL	417 681	417 681		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
aménagement des constructions	Linéaire	15 à 50ans
matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau/mobilier	Linéaire	3 à 5 ans
installations générales	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.Ainsi les titres acquis chez ECO CAP ont fait l'objet d'une provision de 411 euros suite à la revalorisation des 49% en date du 31/12/2024.
Pas de valorisation plus recente reçue pour 2025

-acquisition de 248 parts à 1€ auprès du crédit mutuel

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

La provision pour dépréciation des créances relative au solde de la subvention 2023 de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

la métropole a été reprise suite à son règlement en 2025 (reprise provision 12 424 €)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	22 165
Disponibilités	13 785
Total	35 950

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	109
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 169
Dettes fiscales et sociales	130 739
Total	145 017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 121
Total	16 121
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 333
Total	3 333

Subventions d'équipement

une subvention agefiph finance le poste de travail de la coordinatrice sur Istres pour un montant de 4 792.47 € .

La subvention est rapportée au résultat au rythme des amortissements (5 ans) :
subvention rapportée au résultat pour 898 € en 2025.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
subvention aide aux postes	122 243
subvention Metropole /personnel mise a disposition	46 191
subvention Metropole Aix Marseille	3 000
subvention etat anct	4 000
subvention etat pour réhabilitation ville Miramas	3 000
subvention etat pour rehabilitation Istres	3 000
subvention état réhabilitation Port St Louis	3 000
subvention état réhabilitation Arles	5 500
subvention aide apprentissage	1 250
quote part subvention equipement virée au resultat	898
Total	192 082

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	236 444
Total	236 444

il s'agit du salaire brut des 4 cadres

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	75
Total	82

Valorisation des contributions volontaires

Les locaux du siège et des antennes sont mis à gratuitement à disposition d'ISIS par la métropole AIX MARSEILLE ISTRES PROVENCE .

Les frais correspondants de ces locaux (eau, electricité , taxes, entretien, ...) est également pris en charge par la Métropole.

L'évaluation de cette contribution faite par la Métropole pour les loyers et les charges hors fluides pour 2021 était la suivante :

* locaux Siège à Istres : 33 769.26 €
*locaux Miramas : 7 730.39 €
soit un total :41 499.65 €

Aucune évaluation plus récente n'est reçue à ce jour

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

l'association ISIS a signé par décision unilatérale datée du 19/9/2024 un régime d'indemnités de fin de carrière plus favorable que la loi .

Une provision pour charge a été comptabilisée au titre de 2025 pour 1 585 euros. Le montant de la provision atteint 59 328.46 € au 31/12/2025

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	14 397
55 à 59 ans	6 à 10 ans	15 519
45 à 54 ans	11 à 20 ans	27 059
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 353
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		59 328

Hypothèses de calculs retenues

Les paramètre retenus pour le calcul de la provision sont :

- taux de revalorisation des salaires : 1.50%
- taux d'actualisation du 31/12/2025 : 3.96%= taux ibboxx
- taux de turn over des non cadres : 10%
- taux de turn over des cadres : 0%
- taux de charges sociales des cadres : 57%à 62%
- taux de charges sociales des non cadres : de 51% à 55 .
- Le total de la provision en fin d'exercice atteint 59 328.46€

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			59 328

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- frais photocopie 2024	109	60665100
- insuffisance provision pour modulation	861	7300010
- aide aux postes 2024		
Total	970	
Produits		
- interets 2024 des parts detenus dans le	248	76000000
- credit mutuel		
Total	248	